



REUNION DU COMITE DU 28/06/2018 A **SCHUTTRANGE**

PRESENTS : Jean SCHILTZ, Raymond WEYDERT, Jim SCHMITZ, Fernand SCHILTZ, Jean-Paul ROEDER, Nora FORGIARINI, Claude MARSON membres.

Patrick OLINGER, Secrétaire

EXCUSÉE : Simone MASSARD-STITZ, membre.

ABSENT : /

PROCES-VERBAL

1. Informations du président :

- Personnel
 - Le président informe que la receveuse a donné naissance à un petit Leo, mère et nouveau-né sont en bonne santé. Le retour du congé parental sera prévu pour le 14/02/2019.
 - Mme Michelle Clemens, salariée intellectuelle, nommée par le Bureau en sa réunion du 19 avril, commencera le 1^{er} juillet avec une tâche à mi-temps, à partir du 1^{er} octobre elle remplacera Marc Thiel qui partira en congé parental à mi-temps, et occupera alors une tâche complète jusqu'au retour de M. Thiel.
- Dispositions concernant la nouvelle loi pour la protection des données

Vu la circulaire de Monsieur le Ministre de l'Intérieur numéro 3546 du 5 janvier 2018, circulaire élaborée en collaboration avec le Syndicat des Villes et Communes Luxembourgeoises, en abrégé « SYVICOL », la commission nationale à la protection des données (CNPD), ainsi que le Commissaire à la protection des banques de données de l'Etat, et par laquelle le Ministre informe sur certains aspects du règlement en question et en considérant que le Ministre invite à mettre en place les mesures nécessaires afin de mettre la pratique en conformité avec le règlement, ce afin d'éviter tout conflit avec la législation européenne, le bureau du syndicat désigne Mme Simone Felten, salarié intellectuel de la station biologique en tant que nouveau délégué de la protection des données.

- Déménagement Senningerberg
Suite aux travaux de transformation considérables, le Bureau ne peut pas accepter les conditions du contrat de bail élaboré par le Ministère des Finances. Le président entamera de nouveau les négociations avec le Ministère des Finances. Il restera toutefois confidant que la date de déménagement initialement prévu sera respectée.
- Facture site internet « AirRegion »
Suite à une intervention de différentes communes-membres le Bureau a décidé de payer la facture pour l'hébergement du site pour 2018.
- Série de films à l'Utopia dans le cadre du pacte climat
Les affiches ont été distribuées. Malheureusement l'intérêt des habitants est limité, au moins en ce qui concerne le premier film.
- Délégation de signatures
En ce qui concerne la validation d'offres et de devis, le Bureau a décidé qu'ils sont valables avec la signature de :
 - Montant de 0 à 2.499.-€ : Secrétaire
 - Montant de 2.500 à 9.999.-€ : Président + Secrétaire
 - Montant de 10.000 - Bureau

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 avril 2018.

Le procès-verbal de la réunion du 24 avril est approuvé à l'unanimité.

3. Intérêts de retard infligés par l'Administration des Contributions Directes

Suite aux explications du Président le Comité décide à l'unanimité que le syndicat prendra en charge les intérêts de retard infligés par l'Administration des Contributions Directes pour les exercices 2016 et 2017 et ordonna leur paiement.

4. Approbation provisoire du bilan et compte des profits et pertes de l'exercice 2016.

Vu les observations du Ministre ainsi que la prise de position du Bureau du 14 juin 2018 et après avoir entendu les explications du Président, le Comité approuve unanimement le bilan et compte des profits et pertes de l'exercice 2016 selon les articles 163 et 170 de la loi communale.

5. Discussion concernant l'orientation future du syndicat

En analysant le projet de nouveaux statuts présenté par le Bureau, le Comité propose des modifications portant sur les articles 2.1 ; 2.2 ; 5.1 et 6.2. et demande le Bureau de le soumettre pour avis au Ministère de l'Intérieur.

6. Analyse de la réunion d'échange de missions du nouveau centre de recyclage en vue de l'extension du Recycling Center Munsbach (RCM)

Suite à la réunion du 20 juin 2018 à la commune de Niederanven le Comité constate qu'un changement de la consommation des hommes s'avère indispensable pour un futur durable.

Dans ce contexte et en vue des travaux d'extension du RCM le Comité du SIAS accueille l'idée de transformation du RCM d'un centre de recyclage dans un centre de ressources.

Ainsi le comité décide que ce centre devra avoir comme vocation d'agir suivant les principes de l'économie circulaire et de promouvoir la réutilisation des produits et matériaux. En plus ce centre devra assumer un rôle important dans la sensibilisation de la population sur l'importance d'éviter la création de déchets à travers un comportement d'achat adapté et par une meilleure valorisation des produits retournés. L'objectif devra être de construire un centre de recyclage le plus moderne et innovatif du pays et de servir comme modèle de référence pour les projets futurs d'autres communes/syndicats.

En ce qui concerne le projet d'agrandissement du RCM le Comité chargera le Bureau de poursuivre des solutions provisoires pour améliorer la situation actuelle notamment en ce qui concerne la situation du parking et du trafic. Cependant il est évident que ces solutions ne devront pas compromettre le concept pour un centre de ressources.

7. Divers

- Fixation de réunions :
 - Réunion du Bureau du SIAS le 12 juillet à 08h30 à Contern
 - Réunion du Comité du SIAS le 31 juillet à 17h30 à Schuttrange

Les membres du Comité

